



Feuille d'information 26

Promotion de la santé et prévention: évaluer l'efficacité des mesures

Résumé

Pour Promotion Santé Suisse, il est important d'évaluer en continu l'efficacité de ses propres mesures, et cela pour deux raisons. Premièrement, il est capital pour la Fondation d'établir la preuve de l'impact des mesures mises en œuvre, afin de les légitimer. Deuxièmement, l'évaluation est essentielle pour identifier des lacunes et optimiser les impacts. Promotion Santé Suisse met l'accent sur l'optimisation des impacts.

1 Situation initiale

De très nombreuses évaluations, études et méta-analyses scientifiques attestent que les mesures dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention sont efficaces si elles sont correctement mises en œuvre. C'est notamment le cas des mesures de lutte contre le surpoids chez les enfants, de celles prônant un environnement de travail plus sain ou de celles visant à prévenir les chutes chez les personnes âgées.

En voici quelques exemples

- On sait que les enfants en surpoids deviennent souvent des adultes en surpoids et que ceux-ci ont un risque accru de souffrir de diabète, de maladies cardiovasculaires ou encore de troubles psychiques. Et plus le comportement en matière d'alimentation et d'activité physique est modifié tôt dans la vie, plus les chances de parvenir à réduire le poids sont grandes. Une analyse de 124 études au total consacrées à des programmes équivalents menés dans les écoles américaines a révélé de fait que ceux-ci parviennent à réduire, voire à éliminer le surpoids chez les élèves.

- Le projet «SWiNG – gestion du stress, effets et avantages de la promotion de la santé en entreprise» a été lancé par Promotion Santé Suisse et l'Association Suisse d'Assurances. L'évaluation réalisée dans huit entreprises pilotes SWiNG totalisant un effectif de 5000 collaboratrices et collaborateurs a montré que les mesures de prévention du stress ont eu un effet positif sur la santé et la performance au travail chez un quart (25%) des travailleurs en moyenne. Les investissements sont rentables, sur le plan économique, au plus tard cinq ans après le lancement du projet.
- Il est désormais prouvé que la santé peut aussi être améliorée après le départ à la retraite et

Table des matières

1	Situation initiale	1
2	Objectifs et méthodologie	2
3	La gestion des impacts selon Promotion Santé Suisse	3
4	Limites des preuves d'impact	4
5	Source	5

que la dépendance aux soins peut être nettement retardée, voire raccourcie. L'efficacité de la prévention des chutes, en particulier, est bien attestée. La fréquence des chutes chez les personnes âgées suivant des entraînements spécifiques peut être réduite d'environ 30 % à 50 %.

Les experts de Promotion Santé Suisse s'appuient sur ces constats et sur d'autres découvertes. Leur travail se fonde sur des preuves scientifiques.

Comment définir l'impact?

Il est possible de vérifier à diverses étapes de la chaîne d'impacts (voir graphique 1) si une mesure a eu l'impact escompté. Au final, l'objectif est de renforcer la santé de la population.

2 Objectifs et méthodologie

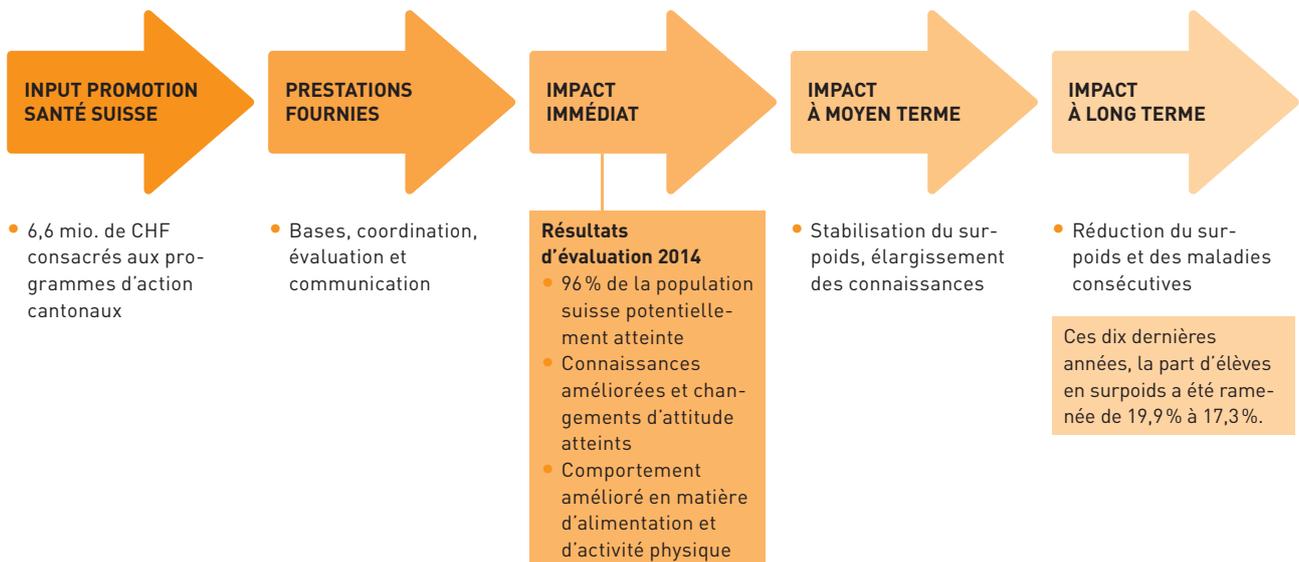
Globalement, Promotion Santé Suisse vise deux objectifs en matière de gestion des impacts:

1. **Vérifier et prouver l'impact:** on étudie l'impact de mesures ou programmes choisis.
2. **Optimiser l'impact:** dès que l'on sait comment agissent des mesures, on peut chercher à les optimiser.

Une autre tâche de Promotion Santé Suisse consiste à publier les résultats de l'évaluation, de la recherche et du monitoring et de les rendre accessibles à la pratique. Pour ce faire, il faut entretenir un dialogue avec les cantons, les organisations partenaires, les associations faïtières, etc.

GRAPHIQUE 1

Les maillons de la chaîne d'impacts



Il convient de distinguer les maillons suivants dans la chaîne d'impacts

Prestations fournies: mesures exécutées (output)

Impact immédiat: personnes atteintes (groupe cible, multiplicateurs) (outcome I)

Impact à moyen terme: connaissances nouvelles, compétences accrues, situation modifiée, comportement en matière de santé adapté (outcome II)

Impact à long terme: amélioration de la santé de la population dans son ensemble, par exemple diminution globale du surpoids (impact)

Tous les maillons de la chaîne d'impacts sont nécessaires pour aboutir à un impact à long terme sur la population. Mais il n'est pas possible de vérifier chaque mesure à chaque étape. Promotion Santé Suisse se focalise sur la vérification de l'impact à moyen terme à l'échelon de certains projets (outcome II). A l'échelon de programmes entiers, l'attention se porte sur l'output et l'atteinte des groupes cibles (outcome I). Les impacts à long terme (impact) sont, quant à eux, vérifiés au moyen d'un monitoring (p. ex. monitoring de l'IMC).

3 La gestion des impacts selon Promotion Santé Suisse

Pour optimiser les impacts, Promotion Santé Suisse s'appuie sur le modèle suivant (voir graphique 2).

1. Planifier l'impact

Les mesures dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention doivent toujours s'appuyer sur des connaissances éprouvées. En l'occurrence, il s'agit d'une part des données scientifiques actuelles et d'autre part des expériences issues de la pratique et des facteurs de succès connus. Pour pouvoir mesurer l'impact a posteriori, il convient de fixer des objectifs mesurables et vérifiables. Dans ce contexte, le recours à des modèles d'impact qui mentionnent les différentes étapes d'impact attendues (input, output, outcome, impact) peut se révéler très utile.

2. Générer l'impact

Pour générer l'impact, Promotion Santé Suisse table sur le concours de tiers, par exemple les cantons ou les entreprises. Toutes les mesures mises en œuvre doivent être documentées de manière appropriée; autrement dit, les principaux chiffres clés doivent être consignés dans un rapport final: combien de personnes a-t-on atteintes? Dans quel environnement?

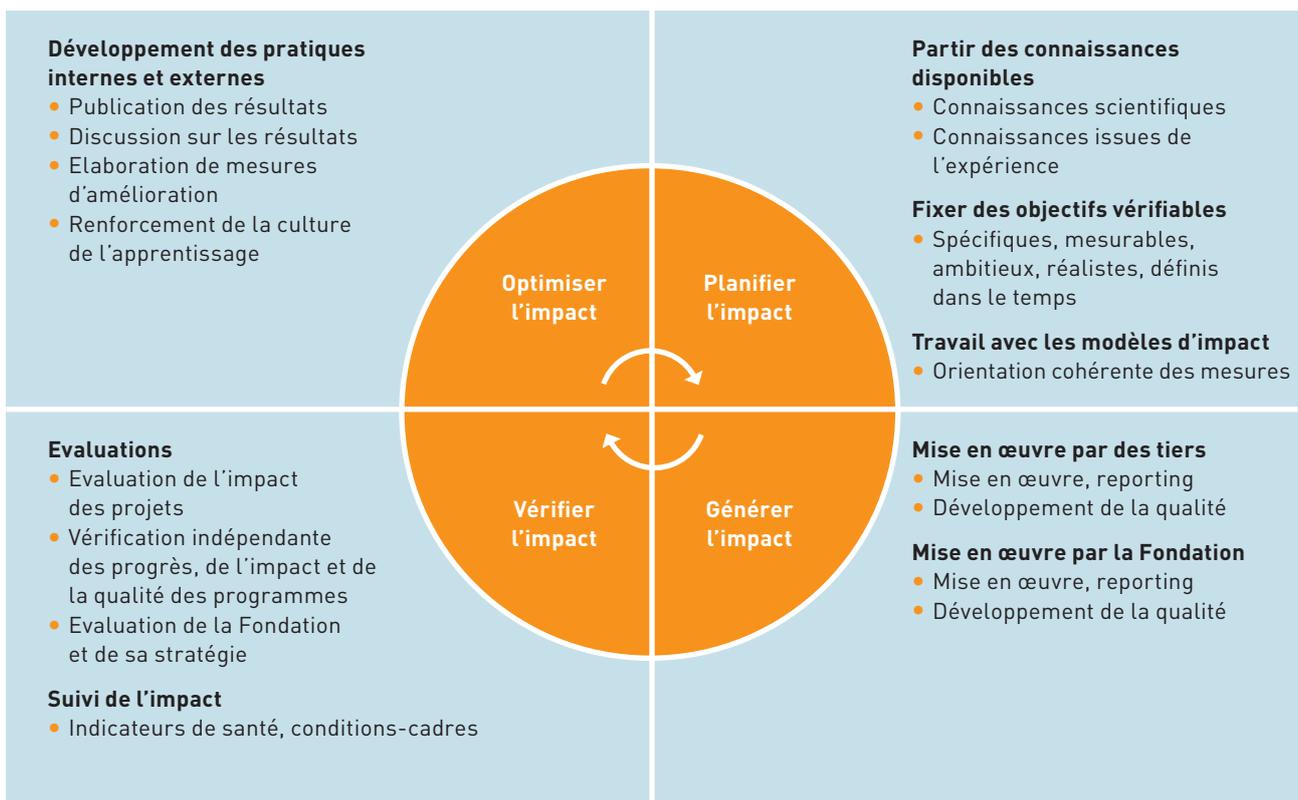
Promotion Santé Suisse utilise le système de qualité quint-essenz pour garantir la qualité des différentes mesures.

3. Vérifier l'impact

Lors d'une troisième étape, on vérifie si les mesures ont atteint l'objectif et généré l'impact recherché. Pour les programmes et les projets clés, cette vérification est toujours confiée à des spécialistes externes. Pour les programmes, l'accent est mis sur la vérification de l'output alors que pour les projets, il est placé sur l'outcome.

GRAPHIQUE 2

Les quatre phases de la procédure



Les impacts à long terme (impact) sont analysés par monitoring. Les informations provenant d'enquêtes telles que l'enquête suisse sur la santé, par exemple, sont capitales, car elles permettent d'établir si des schémas comportementaux se modifient à long terme dans des groupes de populations définis. Lorsque ces enquêtes font défaut, Promotion Santé Suisse réalise ses propres sondages (monitoring de l'IMC, Job Stress Index).

4. Optimiser l'impact

Au cours d'une dernière étape, il s'agit d'exploiter les résultats provenant des évaluations, monitorings, reportings, programmes d'assurance qualité, etc. pour perfectionner les mesures existantes ou développer de nouvelles mesures. Les nouvelles connaissances doivent être communiquées et intégrées au dialogue scientifique (sous forme de publications, de conférences, de congrès), afin que la boucle soit bouclée.

4 Limites des preuves d'impact

S'il est relativement aisé de prouver l'impact d'une mesure à l'échelon de l'output, il en va tout autrement des impacts aux échelons outcome et impact, et ce pour plusieurs raisons:

- Pratiquer davantage d'activité physique, adopter une alimentation plus saine, subir moins de stress au travail – l'impact des mesures déployées pour aboutir à ces résultats est difficile à évaluer, car il suppose un changement de comportement, souvent au sein de toute une partie de la population, ce qui ne se produit pas du jour au lendemain. L'impact de telles mesures se fait sentir seulement à long terme.

- Il est d'autant plus difficile de calculer l'impact de ces mesures que de nombreux autres facteurs influent sur la santé des individus (l'hérédité, l'environnement, etc.). Dans la grande majorité des cas, un changement ne peut pas être attribué à une seule mesure.
- Une autre difficulté se manifeste lorsqu'il s'agit de généraliser les impacts. Contrairement aux études cliniques sur l'efficacité des médicaments, les résultats des mesures de promotion de la santé ne peuvent pas être généralisés aisément. Lorsque les acteurs et l'environnement changent – autre groupe cible, autre direction de projet, autre commune – l'impact peut être tout différent de celui attendu.
- Pour obtenir des résultats fondés scientifiquement, il faut des études à long terme impliquant des centaines de personnes et un groupe de contrôle. Or, de telles études sont complexes et chères.

Promotion Santé Suisse n'est pas un institut de recherche, mais une organisation de mise en œuvre. Ce qui implique qu'elle investit ses moyens financiers essentiellement dans la réalisation de mesures efficaces. Il n'est ni possible, ni judicieux de chercher à obtenir une preuve d'impact dans les règles de l'art pour toutes les mesures financées par la Fondation. Pour Promotion Santé Suisse, il s'agit avant tout d'analyser de manière critique les progrès réalisés et d'exploiter les résultats obtenus pour de nouvelles améliorations. La Fondation s'engage aussi ponctuellement en faveur d'études d'impact scientifiques (études SWiNG et SOPHYA). Ce qui est déterminant pour elle, c'est de trouver l'équilibre entre la réalisation de mesures et l'évaluation de leur efficacité.

5 Source

Guggenbühl, L. (2017): *Démontrer et optimiser les effets de la promotion de la santé. Méthodologie de la gestion des impacts de Promotion Santé Suisse et bilan de la Conférence sur la promotion de la santé 2017 intitulée «La promotion de la santé, ça marche!»*. Promotion Santé Suisse [Document de travail 42](#), Berne et Lausanne.

Autres informations

Fässler, S.; Oetterli, M. (2015). *Evaluation des effets des interventions: guide pour le domaine du poids corporel sain*. Promotion Santé Suisse Document de travail 31, Berne et Lausanne.

Fässler, S.; Laubereau, B.; Beeler, N.; Balthasar, A. (2015): *Effets des programmes d'action cantonaux «Poids corporel sain»*. Promotion Santé Suisse Document de travail 32, Berne et Lausanne.

Krause, K.; Basler, M. & Bürki, E. (2016). *Faire avancer la GSE en vérifiant son efficacité: un guide pour les entreprises*. Promotion Santé Suisse Document de travail 38, Berne et Lausanne.

Stamm, H.; Fischer, A.; Lamprecht, M. (2017): *Monitoring comparatif des données relatives au poids des enfants et des adolescent-e-s en Suisse. Analyse de données collectées dans les cantons de Bâle-Ville, de Berne, des Grisons, du Jura, de Lucerne, d'Obwald, de Saint-Gall et d'Uri ainsi que dans les villes de Berne, Fribourg et Zurich*. Promotion Santé Suisse Document de travail 41, Berne et Lausanne.

Promotion Santé Suisse (2017): *Monitoring comparatif des données pondérales des enfants et des adolescents en Suisse. Analyse des données provenant des cantons de Bâle-Ville, de Berne, des Grisons, du Jura, de Lucerne, d'Obwald, de St-Gall et d'Uri ainsi que des villes de Berne, Fribourg et Zurich*. Promotion Santé Suisse Feuille d'information 23, Berne et Lausanne.

Impressum

Editrice

Promotion Santé Suisse

Série et numéro

Promotion Santé Suisse Feuille d'information 26

© Promotion Santé Suisse, novembre 2017

Renseignements et informations

Promotion Santé Suisse

Wankdorffallee 5, CH-3014 Berne

Tél. +41 31 350 04 04

office.bern@promotionsante.ch

www.promotionsante.ch/publications